

DJES/ DGE / DIREN

Subventions dans le cadre du Programme Bâtiments

Nombre de subventions et montants demandés, promis et payés, Vaud

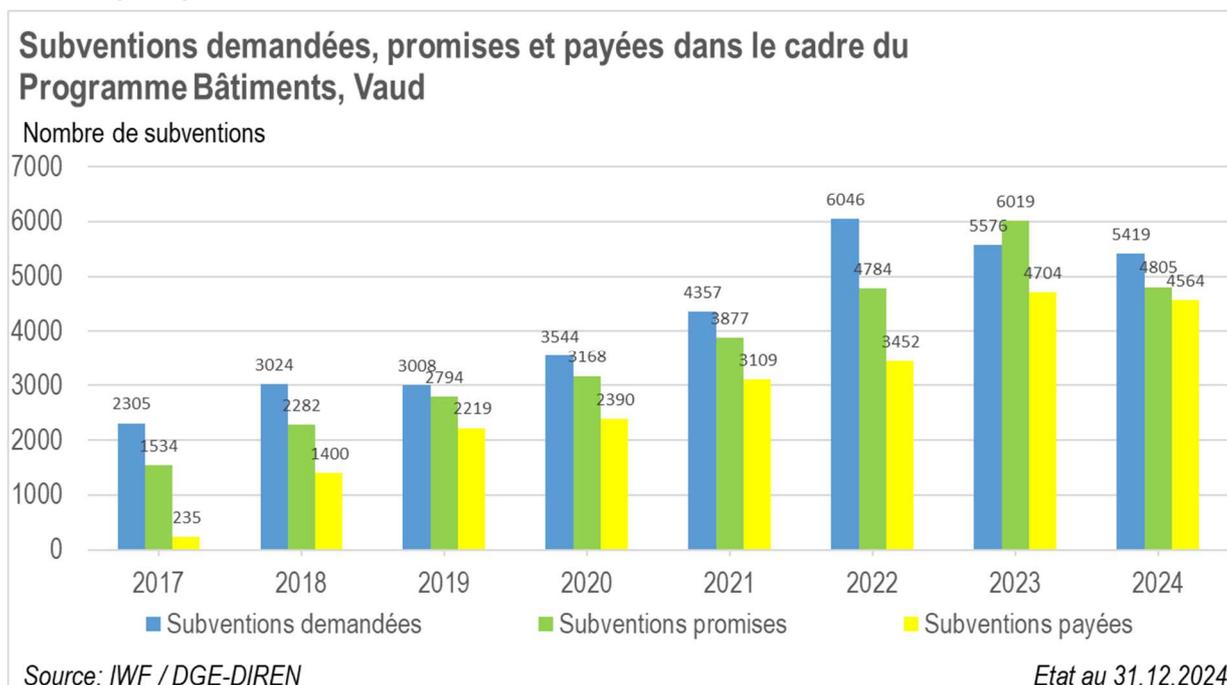
1. Description de l'indicateur

Cet indicateur informe sur le nombre et les montants des subventions que le canton de Vaud s'est engagé à verser à travers le Programme Bâtiments pour encourager les travaux d'isolation et favoriser la production d'énergie renouvelable dans le bâtiment. Il renseigne sur les mesures mises en place par le Canton pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire les émissions de CO₂.

2. Cadre de référence

Les objectifs de réduction de la consommation des énergies et de hausse de la production d'énergies renouvelables sont définis dans la conception cantonale de l'énergie (CoCEn, 2019), dont un des cadres est la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂ (641.171).

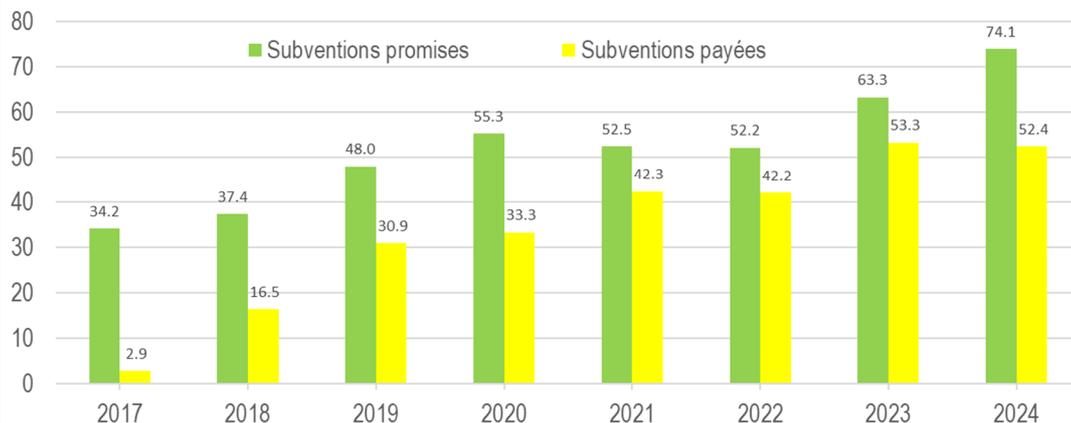
3. Graphiques



08. Energie / Mise en œuvre / Incitations financières / IND_08.05.03.01_Subventions_Batiments

Montants des subventions promises et payées dans le cadre du Programme Bâtiments, Vaud

En Mio CHF

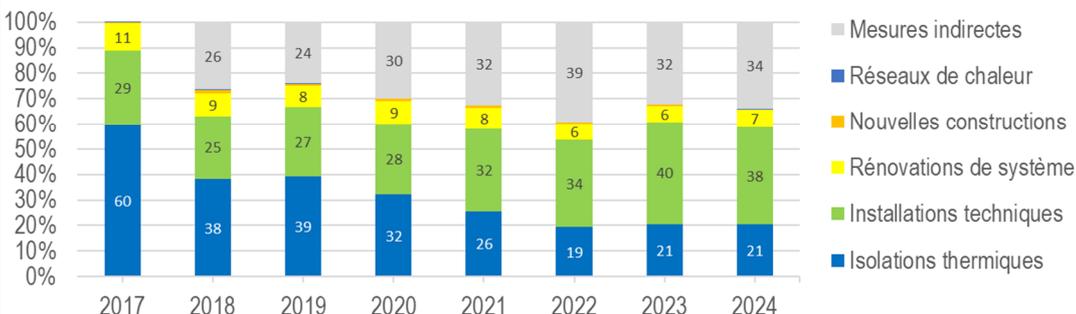


Source: IWF / DGE-DIREN

Etat au 31.12.2024

Part du nombre de subventions promises dans le cadre du Programme Bâtiments, selon le domaine de mesures, Vaud

En %

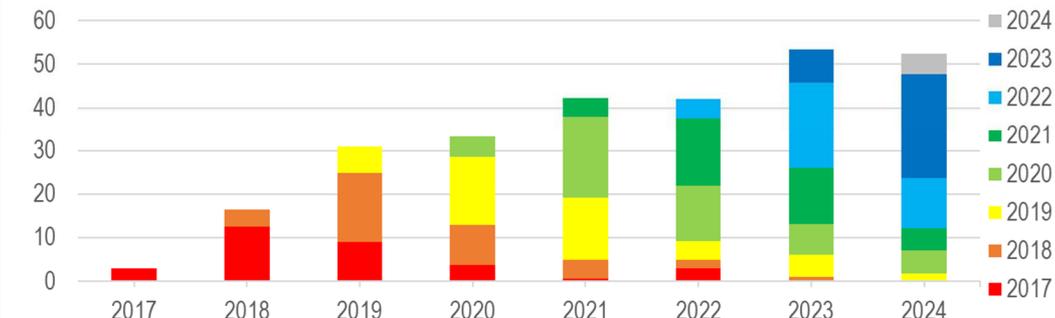


Source: IWF / DGE-DIREN

Etat au 31.12.2024

Montants des subventions payées dans le cadre du Programme Bâtiments, selon l'année du budget, Vaud

En Mio CHF



Source: IWF / DGE-DIREN

Etat au 31.12.2024

4. Analyse

4.1 Description

Le nombre de subventions annuelles promises dans le cadre du Programme Bâtiments dans le canton de Vaud était en constante hausse entre 2017 (1534) et 2023 (6019). Le nombre de promesses a baissé en 2024 pour atteindre 4805. Cette évolution correspond à celle du nombre de demandes de subventions dont la baisse avait été observée pour la première fois en 2023 par rapport à l'année précédente. Les subventions promises en 2024 concernaient principalement une installation technique (38% ; M02-09), une mesure indirecte (34% ; IM01-07) ou une isolation thermique (21% ; M01).

Les montants totaux promis à travers ces subventions étaient en hausse constante de 2017 à 2020 et sont restés très stables entre 2020 et 2022 en se situant légèrement au-dessus de 50 millions par année. Grâce à la hausse des budgets, le montant annuel des promesses a fortement augmenté depuis pour atteindre 63,5 millions de francs en 2023 et 74,1 millions en 2024.

Parmi les 52,4 millions de francs versés en 2024, près de la moitié concernaient des subventions promises en 2022 ou avant.

La majorité des subventions sont payées lors des 3 premières années après l'octroi (par exemple en 2018-2019-2020 pour une subventions qui a été promise en 2017).

4.2 Interprétation

La hausse du nombre de subventions accordées et la stabilité du montant total versé montre l'adaptation du Canton pour inciter le plus grand nombre de propriétaires à des rénovations tout en évitant au maximum l'effet d'aubaine.

08. Energie / Mise en œuvre / Incitations financières / IND_08.05.03.01_Subventions_Batiments

5. Tableaux

5.1 Tableaux de données

Subventions¹ demandées, promises et payées dans le cadre du Programme Bâtiments, Vaud

	Nombre de subventions													
	Total		Isolation thermique		Installation technique		Rénovation de systèmes		Nouvelle construction		Réseaux de chaleur		Mesure indirecte	
	[nbre]	[%]	[nbre]	[%]	[nbre]	[%]	[nbre]	[%]	[nbre]	[%]	[nbre]	[%]	[nbre]	[%]
Subventions demandées														
2017	2305	100%	1244	54%	757	33%	266	12%	31	1%	7	0%	0	0%
2018	3024	100%	1149	38%	794	26%	314	10%	30	1%	10	0%	727	24%
2019	3008	100%	1081	36%	820	27%	325	11%	25	1%	10	0%	747	25%
2020	3544	100%	1089	31%	1044	29%	353	10%	40	1%	8	0%	1010	28%
2021	4357	100%	1091	25%	1434	33%	417	10%	53	1%	17	0%	1345	31%
2022	6046	100%	1151	19%	2375	39%	401	7%	57	1%	15	0%	2047	34%
2023	5576	100%	1106	20%	2130	38%	400	7%	1	0%	10	0%	1929	35%
2024	5419	100%	1129	21%	2077	38%	437	8%	0	0%	21	0%	1755	32%
Subventions promises														
2017	1534	100%	917	60%	446	29%	164	11%	6	0%	1	0%	0	0%
2018	2282	100%	872	38%	571	25%	206	9%	31	1%	1	0%	601	26%
2019	2794	100%	1098	39%	764	27%	236	8%	21	1%	4	0%	671	24%
2020	3168	100%	1020	32%	879	28%	285	9%	36	1%	2	0%	946	30%
2021	3877	100%	994	26%	1258	32%	326	8%	37	1%	4	0%	1258	32%
2022	4784	100%	927	19%	1647	34%	291	6%	40	1%	0	0%	1879	39%
2023	6019	100%	1243	21%	2411	40%	381	6%	36	1%	2	0%	1946	32%
2024	4805	100%	986	21%	1830	38%	351	7%	0	0%	7	0%	1631	34%
Subventions payées														
2017	235	100%	178	76%	47	20%	10	4%	0	0%	0	0%	0	0%
2018	1400	100%	657	47%	393	28%	85	6%	0	0%	0	0%	265	19%
2019	2219	100%	921	42%	560	25%	184	8%	5	0%	2	0%	547	25%
2020	2390	100%	853	36%	650	27%	176	7%	12	1%	1	0%	698	29%
2021	3109	100%	971	31%	776	25%	244	8%	33	1%	2	0%	1083	35%
2022	3452	100%	909	26%	975	28%	248	7%	14	0%	0	0%	1306	38%
2023	4704	100%	1032	22%	1664	35%	331	7%	20	0%	3	0%	1654	35%
2024	4564	100%	901	20%	2022	44%	250	5%	49	1%	2	0%	1340	29%

Source: IWF / DGE-DIREN

¹ Les six domaines de mesures du Programme Bâtiments sont une isolation thermique (M01; isolation du toit et des façades), une installation technique (M02-09; remplacement d'un chauffage fossile ou électrique par un chauffage renouvelable (bois, PAC) ou le raccordement à un CAD), une rénovation de système (M10-15; amélioration de la classe d'efficacité CECEB, rénovation complète, ...), une nouvelle construction (M16-17), un réseau de chaleur (M18; construction ou extension de réseau de chauffage à distance), des mesures indirectes (IM01-07; certificats énergétiques des bâtiments avec rapport de conseil, ...)

Etat au 31.12.2024

Montants des subventions¹ promises et payées dans le cadre du Programme Bâtiments, Vaud

	Montants des subventions													
	Total		Isolation thermique		Installation technique		Rénovation de systèmes		Nouvelle construction		Réseaux de chaleur		Mesure indirecte	
	[Mio CHF]	[%]	[Mio CHF]	[%]	[Mio CHF]	[%]	[Mio CHF]	[%]	[Mio CHF]	[%]	[Mio CHF]	[%]	[Mio CHF]	[%]
Subventions promises														
2017	34.2	100%	20.6	60%	3.5	10%	3.3	10%	5.3	15%	1.5	4%	-	0%
2018	37.4	100%	22.0	59%	5.7	15%	5.9	16%	2.6	7%	0.4	1%	0.8	2%
2019	48.0	100%	28.7	60%	6.7	14%	7.1	15%	3.4	7%	1.1	2%	1.1	2%
2020	55.3	100%	26.8	48%	7.9	14%	7.2	13%	11.5	21%	0.8	1%	1.2	2%
2021	52.5	100%	21.2	40%	11.5	22%	7.3	14%	8.4	16%	2.6	5%	1.6	3%
2022	52.2	100%	18.4	35%	15.9	30%	7.9	15%	7.7	15%	-	0%	2.3	4%
2023	63.3	100%	25.3	40%	23.3	37%	9.0	14%	3.0	5%	0.2	0%	2.5	4%
2024	74.1	100%	22.1	30%	20.9	28%	8.6	12%	-	0%	20.2	27%	2.2	3%
Subventions payées														
2017	2.9	100%	2.4	84%	0.3	10%	0.2	6%	-	0%	-	0%	-	0%
2018	16.5	100%	11.7	71%	3.1	19%	1.2	8%	-	0%	-	0%	0.4	2%
2019	30.9	100%	19.9	65%	5.0	16%	3.5	11%	1.1	3%	0.4	1%	0.9	3%
2020	33.3	100%	19.1	57%	6.0	18%	4.0	12%	2.3	7%	0.9	3%	0.9	3%
2021	42.3	100%	25.0	59%	7.1	17%	6.0	14%	2.8	7%	0.1	0%	1.4	3%
2022	42.2	100%	20.0	48%	9.0	21%	6.3	15%	5.2	12%	-	0%	1.6	4%
2023	53.3	100%	23.2	43%	15.5	29%	9.1	17%	3.3	6%	0.1	0%	2.1	4%
2024	52.4	100%	17.3	33%	18.9	36%	5.1	10%	8.9	17%	0.3	1%	1.8	3%

Source: IWF / DGE-DIREN

¹ Les six domaines de mesures du Programme Bâtiments sont une isolation thermique (M01; isolation du toit et des façades), une installation technique (M02-09; remplacement d'un chauffage fossile ou électrique par un chauffage renouvelable (bois, PAC) ou le raccordement à un CAD), une rénovation de système (M10-15; amélioration de la classe d'efficacité CECEB, rénovation complète, ...), une nouvelle construction (M16-17), un réseau de chaleur (M18; construction ou extension de réseau de chauffage à distance), des mesures indirectes (IM01-07; certificats énergétiques des bâtiments avec rapport de conseil, ...)

Etat au 31.12.2024

08. Energie / Mise en œuvre / Incitations financières / IND_08.05.03.01_Subventions_Batiments

Subventions¹ demandées, promises et payées dans le cadre du Programme Bâtiments pour 100'000 habitants, Vaud

	Nombre de subventions pour 100'000 habitants						
	Total [nbre / 100'000 hab.]	Isolation thermique [nbre / 100'000 hab.]	Installation technique [nbre / 100'000 hab.]	Rénovation de systèmes [nbre / 100'000 hab.]	Nouvelle construction [nbre / 100'000 hab.]	Réseaux de chaleur [nbre / 100'000 hab.]	Mesure indirecte [nbre / 100'000 hab.]
Subventions demandées							
2017	290	157	95	33	4	1	0
2018	378	144	99	39	4	1	91
2019	373	134	102	40	3	1	93
2020	435	134	128	43	5	1	124
2021	529	132	174	51	6	2	163
2022	728	139	286	48	7	2	246
2023	659	131	252	47	0	1	228
2024	633	132	243	51	0	2	205
Subventions promises							
2017	193	115	56	21	1	0	0
2018	285	109	71	26	4	0	75
2019	347	136	95	29	3	0	83
2020	389	125	108	35	4	0	116
2021	471	121	153	40	4	0	153
2022	576	112	198	35	5	0	226
2023	711	147	285	45	4	0	230
2024	561	115	214	41	0	1	191
Subventions payées							
2017	30	22	6	1	0	0	0
2018	175	82	49	11	0	0	33
2019	275	114	69	23	1	0	68
2020	293	105	80	22	1	0	86
2021	377	118	94	30	4	0	131
2022	416	109	117	30	2	0	157
2023	556	122	197	39	2	0	195
2024	533	105	236	29	6	0	157

Source: IWF / StatVD / DGE-DIREN

¹Les six domaines de mesures du Programme Bâtiments sont une isolation thermique (M01; isolation du toit et des façades), une installation technique (M02-09; remplacement d'un chauffage fossile ou électrique par un chauffage renouvelable (bois, PAC) ou le raccordement à un CAD), une rénovation de système (M10-15; amélioration de la classe d'efficacité CECEB, rénovation complète, ...), une nouvelle construction (M16-17), un réseau de chaleur (M18; construction ou extension de réseau de chauffage à distance), des mesures indirectes (IM01-07; certificats énergétiques des bâtiments avec rapport de conseil, ...)

Etat au 31.12.2024

5.2 Tableau de synthèse

Titre de l'indicateur	Type d'indicateur	Valeur référence	Valeur récente	Valeurs cibles			Etat	Objectifs	Tendance
				Court terme	Moyen terme	Long terme			
Subventions promises par le Programme Bâtiments, Vaud [nbre]	Mise en œuvre	1534	4805
		2017	2023	2027	2030	2050			17.7%/an

6. Méthode

6.1 Source de données

Les données proviennent de IWF qui met à disposition des cantons les données concernant les subventions qu'il octroie dans le cadre du Programme Bâtiments, qu'il s'agisse des demandes de subvention, des subventions pour lesquelles une décision d'octroi a été prise (subventions promises) ou des subventions payées.

6.2 Description

Les six domaines de mesures du Programme Bâtiments pour lesquels les cantons peuvent proposer des subventions sont :

- Isolation thermique : M01 (isolation du toit et des façades)
- Installation technique : M02-09 (remplacement d'un chauffage fossile ou électrique par un chauffage renouvelable (bois, PAC) ou le raccordement à un CAD)
- Rénovation de système : M10-15 (Amélioration de la classe d'efficacité CECEB, rénovation complète, ...)

08. Energie / Mise en œuvre / Incitations financières / IND_08.05.03.01_Subventions_Batiments

- Nouvelle construction : M16-17
- Réseau de chaleur : M18 (construction ou extension de réseau de chauffage à distance (CAD))
- Mesures indirectes : IM01-07 (Certificat énergétique des bâtiments avec rapport de conseil, ...)

Demandes de subventions : nombre de demandes de subventions transmises au Canton. L'année correspond à l'année durant laquelle la demande a été déposée.

Subventions promises : nombre de demandes de subventions pour lesquelles le Canton a donné son accord de principe. L'année correspond à celle du budget auquel il est rattaché.

Subventions payées : nombre de subventions pour lesquelles un montant a été versé. L'année correspond à celle où le montant a été versé.

Montant des subventions promises : montant des subventions acceptées pour le budget d'une certaine année.

Montant des subventions payées : montant des subventions effectivement payées une certaine année.

6.3 Périmètre et limites

Dans l'optique d'exploiter au maximum le budget à disposition chaque année et de prendre en compte les promesses de subventions qui n'aboutissent pas (refus, annulation ou réduction), le montant total des subventions octroyées annuellement dépasse celui du budget annuel depuis 2018 (surengagement entre 4 et 6%). Le nombre de subventions octroyées en 2022 est par exemple sous-évalué : le budget (après un surengagement de 6%) a été épuisé déjà 2 mois et demi avant la fin de l'année. Plus de 700 subventions ont ainsi été préréservées et octroyées en 2022 sur le budget 2023, pour un montant cumulé de 10 millions de francs.

Etant donné les différents types de subventions, un certain bâtiment peut être concerné par plusieurs subventions. Une subvention peut également concerner plusieurs bâtiments. En général, le nombre de bâtiments dont les travaux ont été subventionnés est plus faible que celui du nombre de subventions (demandées, promises ou payées).

Les subventions pour les bornes électriques n'ont pas été retenues dans le cadre des subventions pour le Programme Bâtiments.

7. Comparabilité et comparaisons

Les comparaisons intercantionales doivent être effectuées avec prudence. La plupart des écarts sont souvent induits par des fluctuations de la demande et sont peu influençables par la politique cantonale. En matière de montants engagés par habitants à travers le programme Bâtiments, le canton de Vaud (77 francs par habitant) était légèrement supérieur à la moyenne suisse (67 francs par habitant) en 2023 (voir les rapports annuels du Programme Bâtiments).

8. Documents en lien

Fiches Indicateur :

- IND_08.05.03.02 : Subventions pour rénovation partielle ou globale du bâtiment, Vaud
- IND_08.05.03.04 : Subventions pour remplacement d'un chauffage à combustible fossile ou électrique, Vaud
- IND_08.05.03.06 : Subventions pour des certificats énergétiques CECB+, Vaud

08. Energie / Mise en œuvre / Incitations financières / IND_08.05.03.01_Subventions_Batiments

9. Références

[DGE-DIREN - Conception cantonale de l'énergie \(CoCEn 2019\)](#)

[Programme Bâtiments Vaud](#)

[Loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂ \(Loi sur le CO₂, 641.71\)](#)

[Le Programme Bâtiments - Rapports annuels](#)

10. Définitions

Subventions promises : subventions pour lesquelles l'Etat s'est engagé à les payer si les travaux ont été effectués. Les montants sont versés si le projet est réalisé jusqu'à cinq ans au maximum après la date de l'approbation de la subvention